

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

## Référence unique du mandat

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA  
FR 16 EAU 434088

### Type de contrat : Prélèvement Eau

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Commune de Masevaux-Niederbruck à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Commune de Masevaux-Niederbruck.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

<u>DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER</u>	<u>DÉSIGNATION DU CRÉANCIER</u>
Nom, prénom :	VILLE DE MASEVAUX-NIEDERBRUCK
Adresse :	MAIRIE
Code postal :	5 RUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
Ville :	68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK
Pays :	

### DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

IDENTIFIANT INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFIANT INTERNATIONALE DE LA BANQUE
FR _____	_____

Type de paiement : paiement récurrent/répétitif Y

Signé à : .....

Signature :

Le : .....

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant :

Nom du tiers débiteur : \_\_\_\_\_

## JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si ma situation le permet, les prélèvements ordonnés par le Commune de Masevaux-Niederbruck. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec la Commune de Masevaux-Niederbruck.

Les informations contenues dans le présent mandat qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés